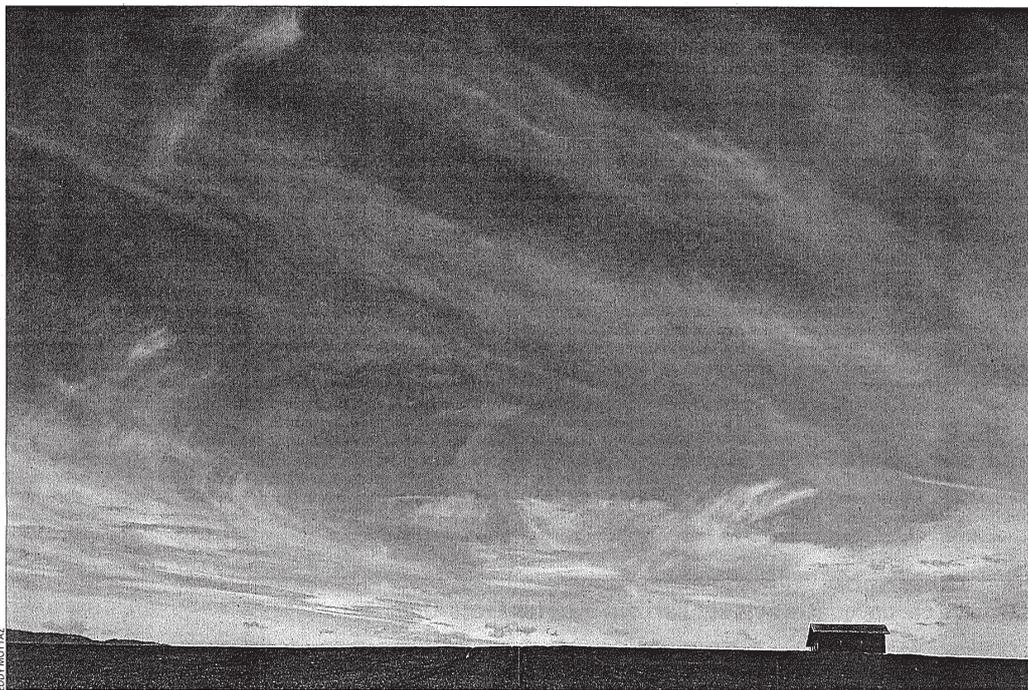


Un paysage sans valeur livré aux éoliennes

> **Vaud** Le plan directeur éolien donne la plus mauvaise note au paysage agricole du Gros-de-Vaud
> **Colères** et explications sur ce classement officiel



Ce paysage de la campagne de Daillens, à l'intérieur du futur parc éolien, est typique des grands espaces du Gros-de-Vaud. DAILLENS, 3 JUIN 2013

Yelmarc Roulet

«C'est choquant, on se demande si ces gens ont jamais mis les pieds dans la région.» Raymond Clavel, qui vient de donner sa leçon d'adieu à l'EPFL, où il enseignait la micro-robotique, fait partie de ceux que l'information a «fait bondir».

Le paysage du Gros-de-Vaud vient d'être classé comme de «valeur très basse» par l'administration cantonale. Il a obtenu la plus mauvaise note, 1 sur 5, dans le cadre du plan directeur cantonal pour les éoliennes. Au-delà de la blessure d'amour-propre infligée aux habitants attachés à leur cadre de vie, ce palmarès n'a rien de gratuit: il intervient dans le choix des sites où implanter des turbines. Le critère du paysage tient pour 25% dans la planification des futurs parcs.

Le professeur Clavel ne s'en cache pas, il n'est pas favorable aux éoliennes, sur lesquelles les citoyens d'Oulens et de Daillens se prononcent ce week-end (LT du 25.05.2013). Mais le malaise est plus général: «Les gens ne comprennent pas, confirme le préfet Pascal Dessauges, d'autant que cette démarche n'a pas été expliquée. La région est un lieu où on se sent bien et qui est reconnue pour la qualité de ses paysages.»

Cette évaluation des valeurs paysagères est le résultat d'un mandat confié par l'Etat de Vaud au bureau d'études en environnement Hintermann & Weber. «La méthode donne un poids important aux aspects «nature», explique Catherine Strehler-Perrin, cheffe de la division Biodiversité et paysage au Département vaudois de la sécurité et de l'environnement (DSE). La diversité et la richesse des milieux naturels se-

ront valorisées dans la notation par rapport à un paysage de plaine déjà fortement marqué, voire banalisé, par les remaniements parcellaires et les améliorations foncières.»

«Notre méthode donne un poids important à la diversité et à la richesse des milieux naturels»

La présence d'équipements joue son rôle dans l'analyse globale, notamment pour la desserte des sites. L'impact potentiel d'une implantation éolienne sur le paysage local est tenu pour moindre si celui-ci est déjà marqué par une ligne à haute tension, une antenne de téléphonie mobile, une autoroute, contrairement à un paysage de bocage ou de pâturage boisé.

Les critères liés à la productivité énergétique sont plus difficiles à contrebalancer lorsque le paysage a déjà été partiellement «sacrifié». Vaud ayant placé très haut la cible de l'éolien (couvrir 25% de la consommation d'électricité en 2035), il a fallu retenir beaucoup de projets, très bien notés, de plus, du

point de vue de leur efficacité énergétique. «Personne n'a contesté le fait que les régions les plus fertiles et facilement exploitables fassent l'objet d'une intensification des pratiques agricoles, ce qui a aussi entraîné des changements importants sur le paysage», note Catherine Strehler-Perrin.

Fortement marqué par l'agriculture, le paysage du Gros-de-Vaud – le traditionnel «grenier du canton» – a pu incarner l'abondance vaudoise. Il a aussi pu symboliser, plus récemment, les espaces agraires excessivement tirés au cordeau.

S'il ne prétend pas concurrencer les visions lacustres qui ont fait la gloire de la région lémanique, il n'en a pas moins eu ses chantages.

«Il fait partie des paysages qui m'ont retenu quand je suis venu de Suisse allemande», explique le peintre Kurt von Ballmoos, dont nombre de toiles sont inspirées par l'intensité des champs de colza, le jaune clair du printemps, ou de blé, l'or de l'été. Ce vaste paysage, qui a conservé de vrais villages, offre des espaces beaucoup plus généreux que sur le plateau bernois ou zurichois, beaucoup de liberté.»

Marcel Imsand a également défini dans son œuvre photographique le paysage de la région d'Echallens. «C'est l'un des seuls

endroits que je connaisse où l'on peut faire du plein format à grand angle sans être gêné par un élément construit», assure Bertrand Monney, un photographe de la région dont les images célèbrent ce paysage sous son vaste ciel.

Sans grandes différences d'altitude, le paysage vaillonné du Gros-de-Vaud est très ouvert sur le Jura, les Alpes, le lac. «Par temps clair, on voit le jet d'eau de Genève», assure un habitant de Daillens.

«Des espaces beaucoup plus généreux que sur le reste du Plateau, beaucoup de liberté»

Dans *La Suisse, portrait urbain* (2006), les architectes Herzog et de Meuron avaient situé le Gros-de-Vaud dans la «zone calme ouest» du pays. Des villages de taille régulière, séparés par de bonnes distances de champs, voilà une organisation spatiale qui n'a rien d'exceptionnel, explique cet ouvrage. Ce qui l'est, c'est qu'elle ait été conservée alors que, presque partout ailleurs sur le Plateau suisse, la croissance l'a fait disparaître.

Les zones destinées à recevoir les éoliennes – une soixantaine de turbines dans le Gros-de-Vaud, si tous les projets voient le jour – sont précisément celles qui ont résisté au mitage du territoire.

Sans contester tout intérêt à une évaluation paysagère, Roman Hapka, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP), regrette que la méthode vaudoise n'ait pas été concertée avec les organisations actives dans ce domaine. Il la trouve du coup typique de la «planification à l'envers» à l'œuvre dans le canton de Vaud, qui tend à justifier a posteriori des choix de sites faits depuis longtemps par les promoteurs.

La méthode vaudoise n'inclut pas l'approche sensitive, qui permet de tenir compte de la perception de leur paysage par les habitants. Dans l'Entlebuch (LU), une démarche participative a permis de déterminer par consensus les sites potentiellement aptes à accueillir des éoliennes. «Mais une telle démarche est non seulement lourde à mener, explique Catherine Strehler-Perrin, mais elle doit surtout intervenir beaucoup plus en amont dans la planification que cela n'a été possible dans le canton de Vaud, qui a été quelque peu pris de court par la quantité des demandes.»

Panorama

Suisse

Crime d'honneur: le Tribunal fédéral confirme le verdict

Une femme turque de 68 ans est définitivement condamnée à 7 ans de réclusion pour avoir tenté d'inciter au crime d'honneur contre sa belle-fille. Le Tribunal fédéral a confirmé la décision de la Cour suprême du canton de Berne. Une année avant le décès de son fils en 2001, la belle-mère avait affirmé à plusieurs reprises à la famille de sa belle-fille vivant en Turquie que celle-ci se prostituait. La femme de 68 ans avait prié son père et ses frères de «purifier son honneur». Le Tribunal fédéral a refusé la plainte de la femme et confirmé le verdict, rejetant l'argument de celle-ci qui soutenait que sa demande, «purifier son honneur», ne constituait pas une incitation au meurtre. (ATS)

Pas de cinquième semaine de vacances pour les Suisses

Le Conseil national ne veut pas accorder cinq semaines de vacances par année à tous les travailleurs. Par 123 voix contre 50, il a enterré une initiative parlementaire de Mathias Reynard (PS/VS), au motif que fixer la durée des vacances est la tâche des partenaires sociaux. (ATS)

Genève

Tuberculose: traitement préventif dans une garderie

79 enfants d'une garderie de Lancy doivent suivre pendant deux mois un traitement antituberculeux. Ces bambins âgés de 1 à 4 ans ont été en contact avec une stagiaire atteinte de cette maladie contagieuse. Le centre antituberculeux a détecté la maladie chez cette femme, a indiqué lundi Claire-Anne Wyler Lazarevic, directrice adjointe du Service de santé de la jeunesse, confirmant une information de 20 minutes. Le médecin cantonal a tout de suite été mis au courant. (ATS)

Berne

Christoph Neuhaus à la tête du Conseil exécutif

Le conseiller d'Etat UDC Christoph Neuhaus a été élu lundi à la présidence du gouvernement bernois pour les douze prochains mois. Seul représentant de l'UDC au Conseil exécutif, le directeur de la Justice et des affaires communales et ecclésiastiques a obtenu 134 voix sur 153. (ATS)

Décès de Walther Hofer

L'historien bernois et ancien conseiller national UDC Walther Hofer est décédé samedi à l'âge de 93 ans. Il avait siégé au Conseil national de 1963 à 1979. Il a publié des ouvrages sur le national-socialisme qui l'ont fait connaître au-delà de la Sarine. (ATS)

PUBLICITÉ

BAUME & MERCIER
MAISON D'HORLOGERIE GENEVE 1830
www.baume-et-mercier.com